



# INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

## MANIFESTATIONS AVRIL-MAI-JUIN

### ■ AVRIL

- ◆ **Vendredi 7 avril à 20 h 00, salle Nautilus de l'Espace Jules Verne :** soirée pour les " Aînés". Cette année, la **commission "Animation"** de la municipalité propose une veillée animée par Madeleine Clauzon sur le thème "Ah ces voyages, quelle histoire !" (*voir encadré*).
- ◆ **Jeudi 13 avril à 20 h 30, salle polyvalente de la mairie :** assemblée générale de l'**Office du Tourisme** du Haut-Pilat.
- ◆ **Samedi 15 avril, salle Nautilus de l'Espace Jules Verne :** rencontre annuelle des membres de l'**ACCA**.
- ◆ **Vendredi 21 avril, salle polyvalente de la mairie :** l'**AS Carton**ne organise un concours de coinche.
- ◆ **Samedi 22 avril, à partir de 15 h, salle polyvalente de la mairie :** à titre exceptionnel, la **commission "Animation"** propose avec l'**association AFEPS** (Association Francophone d'Entraide et de Promotion des Sciences de la Vie) une demi-journée sur le Vietnam. Cette association vient en aide aux enfants vietnamiens gravement malades issus de familles pauvres. Elle présentera un diaporama sur le pays suivi d'une discussion ainsi qu'une exposition-vente (*voir encadré*).
- ◆ **Dimanche 30 avril, à l'ancien gymnase :** bal public proposé par la **classe 2006**.



## ■ MAI

- ◆ **Dimanche 7 mai : commémoration de la fin de la guerre 39-45, à 10 h 30 à la caserne des pompiers, suivi du dépôt d'une gerbe au monument aux morts au cimetière.** Vin d'honneur à la salle polyvalente de la mairie.



- ◆ **Vendredi 12 mai, salle polyvalente de la mairie : l'AS Cartonne** organise un concours de coinche.
- ◆ **Samedi 13 mai, camping municipal de la Croix de Garry :** la municipalité organise un après-midi "**portes ouvertes**" pour les genésiennes et genésiens qui pourront **visiter les "chalets-loisirs" et le "pavillon d'animation" de 14 h à 18 h**, les responsables du camping pourront vous guider et répondre à vos questions (*voir encadré*).

- ◆ **Samedi 13 mai, à 16 h, salle polyvalente de la mairie : après-midi Brassens"** organisé par les professeurs et les élèves du **Centre Musical du Haut-Pilat**
- ◆ **Jeudi 18 mai, à 20 h 30, cinéma Jules Verne :** soirée théâtre proposée par la **commission "Animation"** de la municipalité. **L'Epalle Théâtre** présentera "un spectacle gaga" animé par Jean-Luc Epalle "Vois-tu moi le rien que" (*voir encadré*).

- ◆ **Samedi 20 et dimanche 21 mai, à la salle polyvalente de la mairie : l'association "Saint-Genest passion"** présentera une exposition sur le thème "Les voitures".

Ouverture : le samedi de 14 h à 18 h

le dimanche de 9 h à 18 h (sans interruption).



- ◆ **Samedi 20 et dimanche 21 mai, au château de Pérusel :** exposition-vente organisée par la **M.A.P.** (Métiers d'Art du Pilat). Comme en juin 2004, lors de la fête du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Parc Naturel Régional du Pilat, les artisans d'art de ce secteur avaient présenté au public leurs créations (bijoux, céramiques, meubles peints, verreries et porcelaines décorées, soieries, mosaïques...) réalisées par des artisans de qualité. Cette 2<sup>ème</sup> édition de ce festival "Les métiers d'art dans le Pilat" offrira une grande variété de stands dans le cadre verdoyant et chatoyant du château de Pérusel. Ouverture : le samedi 20 de 11 h à 19 h et le dimanche 21 de 10 h à 18 h. (parking assuré dans l'enceinte et à l'entrée du parc du château) (*voir encadré*).

- ◆ **Samedi 20 et dimanche 21 mai, complexe sportif de la Croix de Garry : tournoi jeunes** organisé par le **Basket Club**.

- ♦ **Dimanche 21 mai : Journée du cheval organisée par les Cavaliers génésiens.**  
Plusieurs temps forts sont proposés par l'association :
  - le matin, défilé des cavaliers dans le bourg de Saint-Genest.
  - l'après-midi, au château du Bois : démonstrations variées, baptêmes poneys, ... (voir encadré).
- ♦ **Vendredi 26 mai, en soirée, salle Nautilus de l'Espace Jules Verne : Spectacle** présenté par "la section théâtre" de l'**A.F.R.** (voir encadré)
- ♦ **Mardi 30 mai, salle de cinéma "Le Jules Verne", à 18 h :** les enfants de maternelle de l'école **Saint-Joseph** présenteront à leurs parents le conte qu'ils ont écrit.



## ■ JUIN

- ♦ **Vendredi 2 juin, salle Nautilus de l'Espace Jules Verne :** assemblée générale de l'**AS Cartonne**.
- ♦ **Samedi 3 et dimanche 4 juin : journées détente sur le thème de la pêche** organisées par le magasin "IDKDO", l'association de pêche "La truite des Grands Bois" et "Fontbonne Marée".
  - samedi 3 juin : concours de pêche des jeunes sur l'étang des Chalayes.
  - dimanche 4 juin :
    - . poursuite du concours des jeunes à l'étang des Chalayes,
    - . les moins jeunes entreront en lice sur l'étang de la Croix de Garry,
    - . à l'ancien gymnase, devenu pour la journée "le palais de la gastronomie", des repas à base de poisson seront proposés ainsi que des animations. (voir encadré)
- ♦ **Samedi 10 et dimanche 11 juin, à l'ancien gymnase : journée Velocio** le dimanche précédée le samedi après-midi par des circuits. Programme dans la presse locale en mai.
- ♦ **Jeudi 15 juin, salle Nautilus de l'Espace Jules Verne :** journée festive organisée par le **Club de l'Amitié** pour marquer le 30<sup>ème</sup> anniversaire de sa création.
- ♦ **Vendredi 16 juin :** concours de pétanque organisé par la "**Pétanque Génésienne**" sur le terrain stabilisé de la Croix de Garry.
- ♦ **Samedi 17 et dimanche 18 juin, au complexe sportif de la Croix de Garry : l'ASSGM football** organise le "tournoi jeunes".



♦ **Vendredi 23 juin, à 18 h** : fête annuelle de l'école **Saint-Joseph**.



♦ **Samedi 24 juin, l'ASSGM Football** organise une journée particulière pour fêter le 60<sup>ème</sup> anniversaire du club :

- à partir de 14 h : matches entre équipes du club, sélection cantonale ...
- vers 17 h 00 : opposition entre les Anciens Verts et les Anciens du Club.
- Vin d'honneur au stade Henri Chazal.
- Sur invitation, soirée à la salle Nautilus de l'Espace Jules Verne :
  - . Discours et remise de médailles aux bénévoles du club.
  - . Soirée dansante, lunch et animations diverses.

♦ **Vendredi 30 juin** : fête annuelle de l'école de l'**Etang**.

## MANIFESTATIONS de juillet



♦ **Du samedi 1<sup>er</sup> au lundi 31 juillet, hall de l'Espace Jules Verne** : la **Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux** présentera une exposition "Sur le monde de Jules Verne" avec, le samedi 1<sup>er</sup> juillet :



- conférence tout public sur l'importance des archives pour la connaissance de l'histoire de Saint-Genest, par Madame Bidou, directrice des archives départementales de la Loire,
- inauguration de l'exposition Jules Verne,
- présentation du bulletin n° 14 sur l'histoire de Saint-Genest,
- vin d'honneur (*voir encadré*).

♦ **Samedi 1<sup>er</sup> juillet, terrain stabilisé du complexe sportif de la Croix de Garry** : la **Boule Montagnarde** organise un concours régional de boules.

♦ **Dimanche 2 juillet, de 9 h à 12 h, place du marché** : l'association **LACIM**

(Les Amis du Coin de l'Inde et du Monde) organise une vente de "jus de pomme du Pilat" et de "vin" au profit de ses actions humanitaires et notamment pour soutenir des projets de développement dans le village d'Achankravil dans l'état du Kérala, au sud de l'Inde.



◆ **Entre le 3 et le 6 juillet** : fête de l'école primaire de la République, à l'Espace Jules Verne.

◆ **Samedi 8 juillet, au stade de la Croix de Garry** : concours de pétanque organisé par l'association "La Pétanque Génésienne".

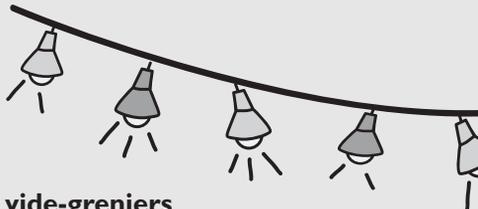
◆ **Jeudi 13 juillet, à 22 h 30** : feu d'artifice à la Croix de Garry, suivi du bal des pompiers sur la place de l'église (en cas de pluie, repli sur l'ancien gymnase).

◆ **Dimanche 16 juillet, de 8 h à 18 h** : 5<sup>ème</sup> vide-greniers sur la place de la mairie (inscriptions en mairie - voir informations municipales).

◆ **Du mardi 18 au dimanche 23 juillet, salle Nautilus de l'Espace Jules Verne** : exposition de patchwork, organisée par la délégation France-Patchwork Loire-Haute-Loire et la commission "Animation" de la municipalité. Entrée libre. (information complète sur le prochain bulletin).

◆ **Mercredi 26 juillet** : concert à l'église.

◆ **Samedi 29 juillet, sur le terrain stabilisé de la Croix de Garry** : la Pétanque Génésienne organise un concours de pétanque en triplettes ou en doublettes.



### Cinéma Jules Verne - Films prévus au mois d'avril



du 31 mars au 2 avril : "Fauteuils d'orchestre" et "Dérapage"

du 6 avril au 10 avril : "La Passion du Christ"\*, "Underworld 2 Evolution"\* et "La Doublure"

du 14 au 18 avril : "Wu Ji, la légende des Cavaliers du vent", "Du jour au lendemain" et "Sister in Law" (VO)

du 21 au 24 avril : "Basic Instinct 2"\* et "Le Temps des Porte-plumes"

du 26 au 31 avril : "L'Age de Glace 2" et "Mémoires d'une Geisha"

\* films interdit aux moins de 12 ans - \* film interdit aux moins de 16 ans

## BUDGET 2006

La commission des finances à laquelle sont invités tous les conseillers municipaux s'est réunie dernièrement à deux reprises le 17 février et le 24 mars 2006 afin de procéder à l'examen des comptes de l'année 2005 et du budget 2006.

Cet examen qui se répète chaque année est une occasion privilégiée pour vérifier l'état des finances communales.

Les budgets ont été adoptés à l'unanimité par le conseil municipal.

| Dépenses          |  | Prévisions 2005    | Prévisions 2006    |
|-------------------|--|--------------------|--------------------|
| 011               | Charges à caractère général ( <i>électricité, combustibles, fournitures scolaires, entretien voirie et bâtiments, transport, téléphone, assurances, déneigement...</i> ) | 491 000 €          | 522 000 €          |
| 012               | Charges de personnel ( <i>salaires et charges sociales</i> )   | 695 000 €          | 738 000 €          |
| 65                | Charges de gestion courante ( <i>indemnités, charges intercommunales, subventions, service incendie et secours</i> )   | 380 000 €          | 408 000 €          |
| 66                | Charges financières  | 37 000 €           | 30 000 €           |
| <b>Sous total</b> |  | <b>1 603 000 €</b> | <b>1 698 000 €</b> |
| 67                | Charges exceptionnelles, titres annulés, subvention d'équilibre budget cinéma  | 56 000 €           | 16 000 €           |
| 022               | Dépenses imprévues   | 10 000 €           | 19 271 €           |
| 023               | Virement à la section d'investissement   | 480 000 €          | 500 000 €          |
| <b>Sous total</b> |  | <b>546 000 €</b>   | <b>535 271 €</b>   |
| <b>TOTAL</b>      |  | <b>2 149 000 €</b> | <b>2 233 271 €</b> |

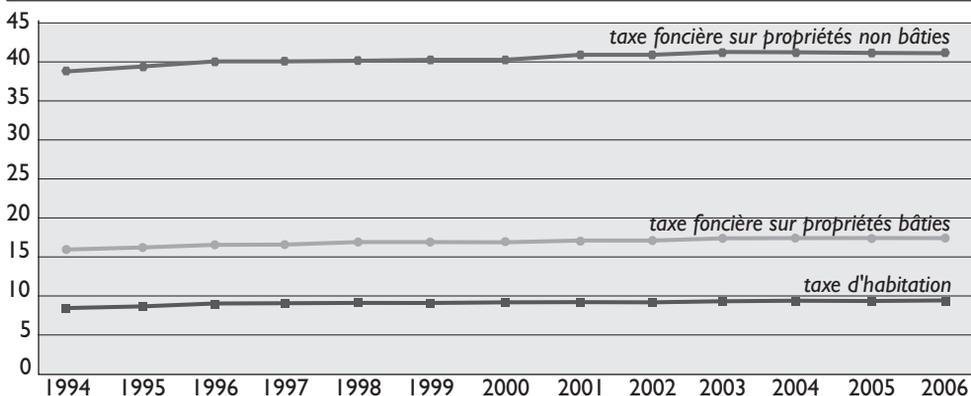
| Recettes          |   | Prévisions 2005    | Prévisions 2006    |
|-------------------|---|--------------------|--------------------|
| 70                | Produit des services ( <i>forêt, gîte, locations diverses</i> )               | 31 000 €           | 31 000 €           |
| 72                | Travaux en régie  | 10 174 €           |                    |
| 73                | Impôts et taxes, reversement de fiscalité                                     | 939 983 €          | 947 749 €          |
| 74                | Dotations, subventions et participations                                      | 610 843 €          | 656 522 €          |
| 75                | Autres produits de gestion ( <i>location d'immeubles</i> )                    | 55 000 €           | 50 000 €           |
| 013               | Atténuation de charges ( <i>remboursement de salaires, services annexes</i> ) | 42 000 €           | 80 000 €           |
| <b>Sous total</b> |   | <b>1 689 000 €</b> | <b>1 765 271 €</b> |
| 77                | Produits exceptionnels  | 35 000 €           |                    |
| 002               | Excédent reporté  | 425 000 €          | 468 000 €          |
| <b>TOTAL</b>      |   | <b>2 149 000 €</b> | <b>2 233 271 €</b> |

## ■ Impôts locaux : stabilité

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

| Impôts locaux                               | Taux communaux |       |       |       |              | Taux moyens nationaux |
|---|----------------|-------|-------|-------|--------------|-----------------------|
|   | 2002           | 2003  | 2004  | 2005  | 2006         | 2005                  |
| Taxe d'habitation                           | 9,03           | 9,18  | 9,18  | 9,18  | <b>9,18</b>  | 14,34                 |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties     | 16,80          | 17,07 | 17,07 | 17,07 | <b>17,07</b> | 18,36                 |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 40,70          | 41,00 | 41,00 | 41,00 | <b>41,00</b> | 43,63                 |

### Evolution des taux communaux sur 12 ans :



## ■ Subventions

Les demandes de subvention présentées par les associations locales sont nombreuses et témoignent de la vitalité de la vie associative. Toutefois, les sommes allouées ne représentent qu'une partie du soutien apportée aux associations. En effet, la mise à disposition des équipements municipaux constitue l'autre volet non chiffré de cette aide.

Pour l'année 2006, bien que la caisse d'allocations familiales ne se soit pas encore prononcé sur le renouvellement du contrat temps libre (en raison d'incertitudes sur les financements à l'échelle nationale), le conseil municipal a décidé de maintenir les subventions aux associations qui conduisent une action éducative en direction des jeunes de 6 à 16 ans.

Le montant total des subventions s'élève donc à 67 000 € dont 34 100 € à l'association des familles rurales pour les activités crèche-halte garderie, ruche d'été, judo et théâtre.

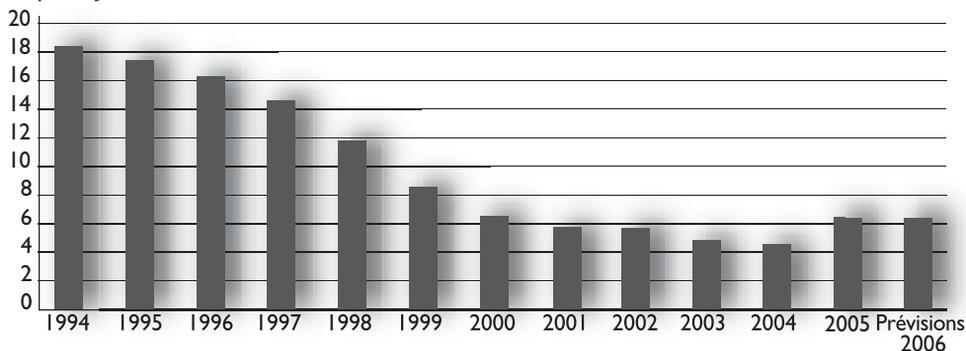
### La répartition est la suivante :

|                                |          |                                 |          |
|--------------------------------|----------|---------------------------------|----------|
| . sport et jeunesse            | 19 300 € | . petite enfance                | 29 100 € |
| . culture, vie sociale, M.J.C. | 10 800 € | . éducation et cantine scolaire | 7 800 €  |

## ■ Dette communale : un taux d'endettement très bas

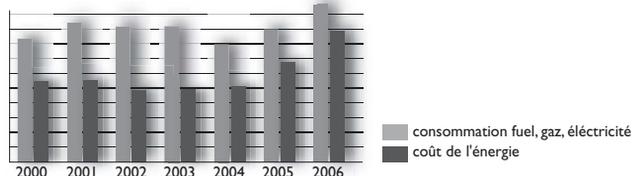
| Années             | Dette en capital<br>Commune<br>et camping | Annuités  | Recettes de<br>fonctionnement<br>(commune et camping) | Taux<br>d'endettement |
|--------------------|---|-----------|---|-----------------------|
| 1997               | 948 503 €                                 | 227 350 € | 1 567 563 €   | 14,50 %               |
| 1998               | 780 664 €                                 | 190 150 € | 1 596 238 €   | 11,91 %               |
| 1999               | 680 910 €                                 | 142 400 € | 1 683 688 €   | 8,46 %                |
| 2000               | 585 701 €                                 | 109 491 € | 1 709 305 €   | 6,41 %                |
| 2001               | 527 378 €                                 | 101 868 € | 1 774 073 €   | 5,74 %                |
| 2002               | 411 347 €                                 | 106 315 € | 1 850 944 €   | 5,74 %                |
| 2003               | 334 336 €                                 | 84 946 €  | 1 791 502 €   | 4,74 %                |
| 2004               | 269 250 €                                 | 79 810 €  | 1 775 462 €   | 4,50 %                |
| 2005               | 797 583 €                                 | 118 942 € | 1 860 720 €   | 6,39 %                |
| Prévisions<br>2006 | 714 841 €                                 | 115 811 € | 1 800 000 €   | 6,40 %                |

Un emprunt de 600 000 € au tau de 3,28 % a été réalisé en 2004 pour le financement de l'espace Jules Verne.



## ■ Bâtiments publics : coût de l'énergie

Nous sommes tous concernés par le coût des énergies. L'évolution du prix des combustibles doit donc nous inciter à l'économie. Tous les bâtiments publics ont fait l'objet d'un diagnostic thermique et les consommations sont suivies régulièrement à l'aide de tableau de bord.



|      | Total    |
|------|----------|
| 2000 | 47 871 € |
| 2001 | 49 146 € |
| 2002 | 43 128 € |
| 2003 | 45 707 € |
| 2004 | 61 266 € |
| 2005 | 81 143 € |

## ■ Investissements

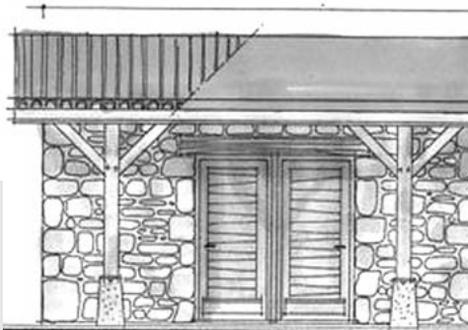
### ◆ Rénovation extérieure de l'église

Dès le retour des beaux jours, la rénovation extérieure de l'église se poursuivra afin d'achever ces travaux au plus tôt.

### ◆ Aménagement de la place du 19 mars 1962

Ce chantier occasionnera une gêne passagère aux automobilistes en réduisant temporairement le stationnement. Toutefois, il sera limité dans le temps puisqu'il doit s'achever avant le 30 juin 2006.

|   |           |
|---|-----------|
| Lot 1 - murets en pierres : Ets REYNAUD | 23 426 €  |
| Lot 2 - revêtement - réseaux : SCREG    | 127 411 € |
| Lot 3 - espaces verts : Ets PALLANDRE   | 7 342 €   |
|   | <hr/>     |
|   | 158 179 € |



### ◆ Voirie communale et rurale

Un crédit exceptionnel de 270 000 € a été voté pour le renforcement et l'amélioration de la desserte dans de nombreux secteurs de la commune.

### ◆ Alimentation en eau potable - secteur des Gauds

Le quartier des Gauds sera bientôt relié au réseau public d'eau potable. Après consultation des entreprises, les travaux seront réalisés pour un coût de 80 000 € H.T.

### ◆ Site Internet

En concertation avec les associations locales et les écoles et bientôt les commerçants, le site Internet de la commune verra le jour cette année. La réalisation de la charte graphique et de la maquette a été confiée à la société TV and CO basée à Saint-Genest-Malifaux. Coût de l'opération : 4 600 €.

### ◆ Cadre de vie

Les réseaux électriques et téléphoniques qui se situent le long de la rue du Velay jusqu'à Maisonnettes seront enterrés et un nouvel éclairage public sera installé. Cette opération réalisée avec le concours du SIEL s'élève à 229 700 € dont 94 000 € à la charge de la commune.

### ◆ Ecole de l'Etang

Le renouvellement d'une partie du mobilier scolaire ainsi qu'un aménagement dans la cour des maternelles seront envisagés en concertation avec les instituteurs.



## ■ Espace Jules Verne

Coût de fonctionnement - année 2005 (extrait du compte administratif 2005)

| Dépenses                                 | Cinéma<br>H.T.     | Salle polyvalente<br>T.T.C. | Total               |
|--|--------------------|-----------------------------|---------------------|
| Chauffage                                | 5 280,28 €         | 6 315,20 €                  | 11 595,48 €         |
| Electricité                              | 1 764,74 €         | 2 122,53 €                  | 3 887,27 €          |
| Entretien, petit équipement              | 894,06 €           | 605,44 €                    | 1 499,50 €          |
| Fourniture voirie abords                 |                    | 1 310,43 €                  | 1 310,43 €          |
| Fournitures administratives              | 326,41 €           |                             | 326,41 €            |
| <b>Locations de films</b>                | <b>27 170,80 €</b> | 132,82 €                    | 27 303,62 €         |
| Entretien                                | 69,90 €            |                             | 69,90 €             |
| <b>Programmation SAGEC</b>               | <b>1 568,85 €</b>  |                             | 1 568,85 €          |
| <b>Transport films</b>                   | <b>2 401,05 €</b>  |                             | 2 401,05 €          |
| <b>TSA (Taxe Spéciale Additionnelle)</b> | <b>6 659,74 €</b>  |                             | 6 659,74 €          |
| Télécommunications                       | 629,58 €           | 307,23 €                    | 946,81 €            |
| Fêtes et cérémonies                      | 450,34 €           | 1 904,67 €                  | 2 355,01 €          |
| <b>Affiches et programmes</b>            | <b>5 996,97 €</b>  |                             | 5 996,97 €          |
| Charges salariales                       | 21 945,82 €        | 11 896,82 €                 | 33 842,64 €         |
| Intérêts d'emprunts                      | 11 686,00 €        | 11 686,43 €                 | 23 372,43 €         |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>86 854,54 €</b> | <b>36 281,57 €</b>          | <b>123 136,11 €</b> |

| Recettes  | Cinéma<br>H.T.     | Salle polyvalente<br>T.T.C. | Total              |
|---|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| Entrées cinéma                                  | 70 318,54 €        |                             | 70 318,54 €        |
| Location salles                                 |                    | 7 450,00 €                  | 7 450,00 €         |
| Vente électricité photovoltaïque                | 300,00 €           | 338,32 €                    | 638,32 €           |
| Subvention commune<br>entrées gratuites enfants | 1 436,02 €         |                             | 1 436,02 €         |
| Divers - remboursement                          | 2 500,00 €         | 2 500,00 €                  | 5 000,00 €         |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>74 554,56 €</b> | <b>10 288,32 €</b>          | <b>84 842,88 €</b> |



# CINÉMA JULES VERNE

## première bougie



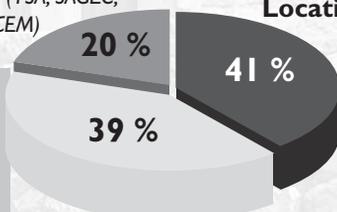
Le 18 février 2006, toute l'équipe chargée de l'animation du cinéma Jules Verne s'est retrouvé avec la municipalité pour fêter le premier anniversaire de l'ouverture de cette salle. Voici les résultats chiffrés de cette première année d'exploitation du 18 février 2005 au 13 février 2006.

|  |        |
|--|--------|
| Nombre d'entrées .....                                 | 15 595 |
| Moyenne par semaine.....                               | 300    |
| Nombre de films projetés .....                         | 105    |
| Nombre de séances .....                                | 279    |
| Nombre d'entrées abonnement famille (4,80 €) ....      | 7 626  |
| Nombre d'entrées abonnement individuel (5 €) ....      | 656    |
| Nombre d'entrées taux normal (6 €) .....               | 3 473  |
| Nombre d'entrées tarif réduit moins de 16 ans (5 €) .. | 2 375  |
| Nombre d'entrées scolaires :                           |        |
| séances à 4 €.....                                     | 1 179  |
| collège au cinéma .....                                | 213    |
| Nombre d'entrées cartes M'RA.....                      | 73     |

Le prix moyen annuel d'une entrée ressort à 5 €. Après déduction du coût de location du film et des taxes, il reste 1,96 €. Cette somme ne permet pas de couvrir entièrement les charges de fonctionnement du cinéma, transport de films, chauffage, électricité, diverses impressions (programmes, affiches, billetterie) télécommunications, frais de personnel, frais financiers. Une partie de ces dépenses est donc prise en charge par le budget communal au titre de la politique culturelle comme pour d'autres secteurs tels que les sports ou la petite enfance.

**Taxes** (TSA, SAGEC,  
TVA, SACEM)

**Location film**



|   |               |
|---|---------------|
| <b>Ticket T.T.C.</b> .....                    | <b>5,00 €</b> |
| T.V.A. à 5,5 % .....                          | - 0,28 €      |
| T.S.A. ....                                   | - 0,55 €      |
| <b>Recette hors taxes</b> .....               | <b>4,18 €</b> |
| SACEM : 1,21 % du H.T.....                    | - 0,05 €      |
| Part distributeur : 50 % du H.T. - SACEM .... | - 2,04 €      |
| SAGEC : 3 % du H.T.....                       | - 0,13 €      |
| <b>Reste</b> .....                            | <b>1,96 €</b> |

**Charges de fonctionnement**  
(personnel, chauffage,  
électricité, téléphone,  
transport, affiches,  
programmes)

## COMMENT FONCTIONNE LE CINÉMA JULES VERNE

Un agent de la mairie assure la régie de l'Espace Jules Verne et notamment celle du cinéma : ouverture de la salle, suivi de la trésorerie, envoi des bordereaux hebdomadaires avec les titres des films projetés et nombre de spectateurs à la SAGEC, réception et retour des bobines de films... Il travaille en lien étroit avec l'équipe des bénévoles : programmation des films, projection de ceux-ci, billetterie...

Cette équipe comprend une trentaine de membres, chacun occupe son poste au minimum une fois par semaine. Tout doit fonctionner dans le bon ordre pour que le spectateur puisse profiter au maximum de sa séance de cinéma. Plusieurs étapes préliminaires doivent être réalisées ; en voici un petit aperçu, mais auparavant rappelons que la municipalité a choisi d'adhérer à l'association Ciné Centrest, ce qui permet de projeter des films très récents ainsi que des films "Arts et Essais".

### ■ LA PROGRAMMATION

Elle est assurée par un petit groupe de 3 à 4 personnes qui sont à l'écoute des souhaits émis par le public et à la recherche de films variés (tout public) et de bonne qualité, car les goûts et les couleurs ! ... font rarement l'unanimité.

Voici ce que nous avons recueilli auprès d'eux.

*Si c'est en forgeant que l'on devient forgeron,  
c'est en connaissant bien son public que l'on peut devenir un bon programmeur !!!  
et croyez-nous le chemin sera encore très long.*

*Nous dépendons d'un groupe qui gère des dizaines de salles en France et il y a des paramètres que l'on ne peut maîtriser et une marche à suivre qui est obligatoire.*



*Une partie des  
bénévoles et  
quelques élus*



Prenons l'exemple d'un film culte...  
Pour certains cinéphiles, tels que "LES BRONZES 3 AMIS POUR LA VIE", le producteur sort le film début février avec 950 copies, tout le monde a pensé "pas de problème !" pour l'avoir chez nous ; c'est exact, mais il y a toujours des conditions émises par le distributeur.

1. Pour une sortie nationale (1<sup>ère</sup> semaine), c'est

entre 13 et 15 séances qu'il va falloir assurer dans la semaine (cinéma), c'est-à-dire à partir du mercredi au mardi soir soit 2 séances par jour minimum !!

2. Pour l'avoir en deuxième semaine (ce qui a été notre cas), le distributeur est un peu plus souple mais il nous demande quand même une dizaine de séances ce qui est assez lourd à gérer par l'équipe de bénévoles du Cinéma Jules VERNE mais c'est avec plaisir qu'ils ont assuré 8 séances...

Lorsque nous projetons un film "en sortie nationale" ou "en deuxième semaine", nous n'avons pas la possibilité de programmer un second film.

### **Comment choisir tel ou tel film !**

Pour nous aider, nous avons la lecture d'une revue spécialisée sur les sorties des films. Elle nous indique la date de sortie, les acteurs, le producteur (France, USA) le distributeur, le synopsis du film, la durée, VO/VF, l'interdiction (exemple moins de 12 ans), le genre c'est-à-dire : comédie, animation, documentaire, drame,... et quelquefois le nombre de copies distribuées pour la France.

Le but du programmateur, entouré de l'équipe, est de faire plaisir à tout le monde, de 7 à 77 ans. C'est aussi veiller à ce que les films français soient une priorité dans la mesure où ces films sont "porteurs" pour nos cinéphiles.

Lorsque les films ont été choisis, la liste est soumise à la Sagéc (notre distributeur) qui nous donne ou non son accord. Cela dure souvent entre deux et trois jours de discussions car les films ne sont pas toujours disponibles la semaine où nous le souhaitons. La programmation est ensuite finalisée et envoyée à TV and CO qui en effectue la mise en page. Les programmes sont financés des 2/3 par les encarts publicitaires payés par les commerçants locaux que nous remercions. Après une vérification finale, il est adressé pour tirage chez l'imprimeur.

Avant de passer au mois suivant, nous faisons la demande des bandes-annonces et des affiches.

## Il y en aura pour tout le monde.

Films d'animation, drame, fiction, aventure, documentaire, thriller, art et essai,... Toutes les semaines, nous devons faire en sorte qu'il y ait deux films différents et ne pas oublier nos enfants en période de vacances.

Grâce à une collaboration avec nos collègues des cinémas de Bourg-Argental, de Dunières et de Sainte-Sigolène, nous faisons venir une fois par mois des films classés Arts et Essais qui ont très peu de copies, ce sont souvent des chefs-d'œuvre. Il faut souligner que sans cette entente entre les cinémas, ces films à copies réduites ne seraient jamais diffusés au Jules Verne.

### Classement des 10 meilleures entrées de l'année :

|   |             |
|---|-------------|
| 1- Les Bronzés 3 .....                  | 517 entrées |
| 2- Je vous trouve très beau .....       | 956 entrées |
| 3- Harry Potter et la coupe de feu..... | 770 entrées |
| 4- Joyeux Noël .....                    | 481 entrées |
| 5- Chicken little .....                 | 418 entrées |
| 6- Saint-Jacques la Mecque .....        | 412 entrées |
| 7- Madagascar .....                     | 400 entrées |
| 8- Palais royal.....                    | 372 entrées |
| 9- Le dernier trappeur.....             | 367 entrées |
| 10- Le monde de Narnia.....             | 329 entrées |

### ■ LA PROJECTION

Les projectionnistes effectuent le montage à partir de plusieurs bobines (5 à 9 selon la durée du film). Il faut respecter le bon ordre de celles-ci, faire un collage précis et soigneux de la pellicule en respectant le sens des images. Ce travail dure entre 1 h 15 et 1 h 30. Il est effectué, si possible, la veille de la projection (suivant l'arrivée des films).

Les volontaires ont été formés par un professionnel, Christophe. Cette opération de montage terminée, la bobine de projection doit être mise en place (25 à 80 q suivant la longueur du film) et la pellicule est engagée sur le circuit du projecteur. La séance peut commencer après l'extinction des lumières depuis la



cabine de projection. Le travail n'est pas terminé. Le projectionniste surveille la qualité du son, de l'image et veille à ce que les collages du montage ne lâchent.

Après la projection le film doit être ré-embobiné pour la séance suivante (25 à 50 minutes en fonction de la longueur du film). A l'issue de la dernière projection, le film doit être "démonté" pour repartir sous la forme des bobines comme à l'arrivée vers une autre salle de cinéma. Tout cela exige beaucoup de temps, de travail et de compétence.

## ■ LA BILLETTERIE ET LE CONTRÔLE

Pendant que les projectionnistes préparent la séance, le tandem "caissiers" et "contrôleurs" se met en place pour accueillir les spectateurs. Avant chaque séance, le responsable de la billetterie vérifie le fonds de caisse et ouvre la caisse enregistreuse (programmée chaque semaine par le régisseur). La vente des tickets et cartes peut commencer.

Une attention continue est de rigueur, car aucune erreur ne doit se produire entre le nombre d'entrées enregistrées (par catégories) et le montant de la recette. Le travail de contrôle s'effectue 20 minutes après le début de la séance.

La tenue de la billetterie demande aux bénévoles concentration dans le travail, disponibilité et écoute vis à vis des spectateurs. Le contrôle s'effectue en début de chaque séance, à l'entrée de la salle. Les bénévoles récupèrent la partie détachable du ticket vendu à la billetterie. Ces coupons sont comptés après le début de la séance, leur nombre doit exactement correspondre au nombre de tickets émis par la billetterie. Les bénévoles du contrôle assurent également l'accueil et répondent aux interrogations des spectateurs.

**Après ce petit tour sur le fonctionnement du cinéma Jules Verne on constate que l'équipe de bénévoles est présente dans tous les rouages de l'activité cinéma ; ils méritent bien notre reconnaissance pour leur travail et leur disponibilité.**



## ■ SOIREE des AÎNES

### Vendredi 7 avril à 20 h - Salle Nautilus Espace Jules Verne

Cette année, le spectacle pour les "Aînés" se déroulera sous forme d'une veillée animée par Madeleine Clauzon sur le thème "Ah ! ces voyages, quelle histoire !".

Les spectateurs, installés autour de tables nappées aux couleurs vives éclairées de petits lampions pourront se détendre et rire des récits pittoresques de notre conteuse. Elle nous dévoilera des histoires sur la vie "des autrefois", racontées avec humour et avec les mots du langage régional du Pilat.

Grâce à ce personnage atypique, le public se replonge, le temps d'une soirée, dans un passé qui semble à la fois tout proche et très lointain. Elle évoquera ses voyages dans le Midi, à Lourdes,... Un bon moment de détente et de rire en perspective.

La commission Animation vous attend nombreux à cette soirée qu'elle a préparée pour vous.

*Participation libre aux frais.*

## ■ Après-midi "Portes Ouvertes"

### CHALET-LOISIRS et PAVILLON D'ANIMATION

#### Samedi 13 mai de 14 h à 18 h au camping de la Croix de Garry

Dans le cadre de sa politique de développement du tourisme, la municipalité souhaite vous faire découvrir ses nouveaux équipements. Aussi, elle organise **samedi 13 mai 2006 de 14 h à 18 h** une après-midi portes ouvertes pour tous ceux qui voudraient visiter les huit chalets-loisirs inaugurés en juillet 2005.

Ce printemps, les travaux paysagers et les derniers aménagements seront terminés. Les génésiens pourront ainsi découvrir l'intérieur d'un chalet composé :

- d'une pièce principale avec véritable cuisine intégrée : plan de travail stratifié hêtre, plaque 4 feux électriques, évier inox perlé, lave-vaisselle, micro-ondes, réfrigérateur-congélateur, et un coin salon avec canapé clic-clac.
- de deux chambres séparées : l'une avec un grand lit, l'autre avec deux lits 1 place.
- d'une salle de bains avec douche et d'un WC indépendant.

Le terrain en herbe de 70 m<sup>2</sup> jouxtant chaque chalet permet de jouer, de prendre un bain de soleil, de se détendre.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite, un verre de l'amitié vous sera offert à l'intérieur du pavillon animation qui complète harmonieusement l'équipement du camping.





## **DECOUVERTE et ACTIONS HUMANITAIRES au VIETNAM** **Samedi 22 avril, à partir de 15 h - Salle Polyvalente de la mairie**

Le Vietnam est un très beau pays où la population travaille courageusement à se relever des méfaits de dizaines d'années de guerre. Le niveau de vie est très faible et de grosses difficultés touchent les familles. Dans celle-ci, les enfants atteints de malformations cardiaques, d'hydrocéphalie, de thalassémie, de néphrose ne peuvent être soignés et encore moins opérés pour leur permettre d'avoir une vie à peu près normale.

Une association française, AFEPS (Association Francophone d'Entraide et de Promotion des Sciences de la Vie) a décidé d'agir et d'apporter son aide à ces enfants en très grandes difficultés médicales. Par son action ciblée en direction de ceux-ci elle prévoit et organise les séjours hospitaliers avec opérations et soins appropriés pour les enfants les plus atteints. Les résultats sont encourageants. Cette activité de l'AFEPS a permis à des petites filles et à de jeunes garçons de revivre.

C'est dans le but de se faire connaître et de récolter des ressources financières qu'elle organise des expositions sur l'artisanat

vietnamien et laotien ainsi que la projection d'un diaporama "Découverte du Vietnam". La commission Animation municipale a souhaité soutenir ponctuellement cette action humanitaire et elle vous propose avec l'AFEPS de découvrir :

- **de 15 h à 20 h l'expo-vente d'objets artisanaux** de très belle facture (peintures sur soie, peintures sur paille de riz, nappes brodées à la main, sculptures sur bois,...). Ces articles de qualité et plein de délicatesse seront d'agréables cadeaux à offrir ou à s'offrir. Ils sont rapportés par les bénévoles lors des missions qu'ils effectuent au Vietnam.
- **à 16 h et 20 h : projection du diaporama "Découverte du Vietnam"**, qui permettra de visiter un pays plein de charme où la population accueillante et souriante sait garder la valeur des traditions locales dans un monde en pleine évolution qui s'ouvre doucement au tourisme.

Cette demi-journée sur le Vietnam sera un moment de découverte enrichissante pour les visiteurs et un geste d'encouragement pour les bénévoles de l'association.

## ■ L'EPALLE THEÂTRE présente "VOIS-TU MOI LE RIEN QUE"

**Judi 18 mai à 20 h 30 - salle culturelle Espace Jules Verne**

Ce sera un grand honneur pour la commission Animation d'accueillir le professionnel Jean-Luc Epalle qui nous plongera pour un soir dans l'ambiance surannée du "parler typiquement stéphanois". Les expressions et les accents "gaga" ne sont pas seulement une finalité ... Il y a une vraie écriture et l'humanité des personnages est d'une sincérité qui ne trompe pas. De "j'ai le babaud" à "allo Docteur" en passant par "le baveux", 10 h 1/2, "tout cerclé", les spectateurs retrouvent de délectables et jubilatoires scènes de la vie quotidienne. Ceux qui ne sont pas stéphanois pourront apprécier la qualité du travail du comédien... Jean-Luc Epalle rencontre un franc succès avec son spectacle "Vois-tu moi le rien que". Il est intéressant de l'accueillir à l'Espace Jules Verne où il vous donne rendez-vous. Le prix des places est fixé à 15 € pour tous (réservation et vente des places à l'Office de Tourisme les samedis matin uniquement, à compter du samedi 8 avril).

## ■ "LA FÊTE du CHEVAL"

**Dimanche 21 mai organisée par l'association "Les Cavaliers Genésiens"**

Ce club équestre est installé au château du Bois depuis 2 ans. Pour fêter cet anniversaire, il organise une journée particulière sur le thème "la fête du cheval". Plusieurs temps forts rythmeront cette manifestation :

- **le matin**, dans les rues du village, cavaliers et voitures défilent.
- **l'après-midi**, plusieurs activités seront proposées au château du Bois : démonstrations équestres variées, baptêmes poneys, ...

Ce centre équestre dirigé par Stéphanie et Philippe accueille plus de 80 cavaliers. Ils proposent un large éventail de cours allant de l'initiation des débutants (adultes ou enfants) au perfectionnement et préparation aux concours pour les "compétiteurs" (l'équipe de concours s'est qualifiée et a participé aux championnats de France en juillet 2005). Les cours sont dispensés toute la semaine. Un système de carte de 10 cours permet à chacun de participer aux cours suivant ses disponibilités et ses envies. Pour les tous petits, il est possible de faire des promenades "en main" d'une demi heure ou plus autour du club. Des stages de tous niveaux d'une journée ou plus sont organisés pendant les vacances de Pâques. Ils sont ouverts à tous, adhérents ou non.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au 06 32 06 23 06. Stéphanie et Philippe seront toujours heureux de vous accueillir et de vous renseigner.

## ■ MÉTIERS D'ART DU PILAT

**Samedi 20 et dimanche 21 mai à 20 h**

Les Arts au Château...

de Pérusel

### **Passion, Matière et savoir-faire...**

La MAP, Métiers d'Art du Pilat, association loi 1901, regroupant des professionnels Métiers d'Art installés dans le Parc Naturel Régional du Pilat, prépare la deuxième Biennale Métiers d'Art du Haut Pilat :

## Les Arts Au Château

La première a eu lieu au mois de juin 2004, le jour de la fête des 30 ans du Parc Régional du Pilat : ce fut un très beau temps pour nos Métiers.

Notre souhait est d'organiser une exposition de qualité et conviviale ; proposer des espaces harmonieux où nos métiers se valoriseront les uns les autres.

Trois professionnels exerçant des métiers de restauration du patrimoine et de tradition feront des démonstrations de leur savoir-faire...

Qu'il fasse beau ou qu'il fasse moins beau, l'accueil sera chaleureux :

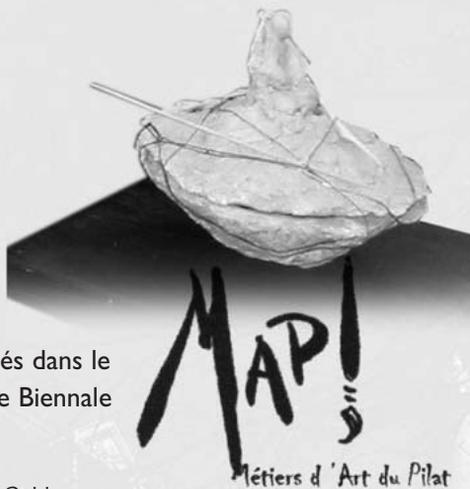
il y aura de quoi se rafraîchir ou se réchauffer... selon et dans tous

les cas. Chacun pourra découvrir des créations originales et de qualités présentées par des Professionnels Métiers d'Art de la Région Rhône Alpes. Nous vous attendons nombreux.

Renseignements : Monique Faure 06 22 15 81 14

**Heures d'ouverture : samedi, 11h - 19h**

**et dimanche, 10h-18h**



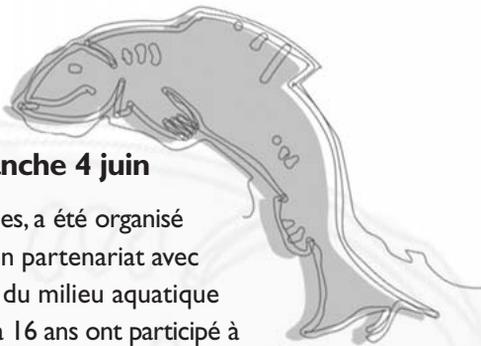
## ■ "FETE de la PÊCHE et du POISSON"

### Journées de détenteles samedi 3 et dimanche 4 juin

En juin 2005, un concours de pêche destiné aux jeunes, a été organisé sur l'étang des Chalayes par le magasin "IDKDO" en partenariat avec l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique "la Truite des Grands Bois". 34 jeunes pêcheurs de 5 à 16 ans ont participé à cette première et ont sorti de l'eau 830 poissons pour un poids total de 33 kg. Devant ce qui fut un réel succès une suite devait être donnée en 2006.

Par ailleurs, Monsieur Fontbonne, négociant en poissons implanté sur Saint-Genest, a proposé à la "Truite des Grands Bois" d'organiser une journée sur le thème du poisson au cours de laquelle pourraient être associés les plaisirs de la pêche et de la gastronomie. La "Truite des Grands Bois" a souhaité lier ces deux événements et créer ainsi une véritable fête de la pêche et du poisson sur Saint-Genest, avec la participation entre autres, des deux commerçants précités et de la municipalité genésienne.

Ainsi, cette fête débutera le samedi 3 juin par la première phase du concours des jeunes sur l'étang des Chalayes. Le dimanche 4 juin les jeunes poursuivront leur concours sur ce même plan d'eau alors que les moins jeunes entreront en lice sur l'étang de la Croix de Garry. Entre les deux plans d'eau, dans l'ancien gymnase sera implanté le palais de la gastronomie dans lequel seront proposés des repas à base de poissons mais aussi des animations. En fin de journée aura lieu la remise des prix. Cette manifestation sera ouverte à tous, pêcheur ou non pêcheur, pour une journée de détente et de bonne humeur.



# LOISIRS D'ETE POUR LES JEUNES

## ■ A. F. R.

Le centre de loisirs "La Ruche", géré par l' A. F. R. fonctionnera comme chaque été pour recevoir les enfants de 4 à 13 ans.

- **Période** : du lundi 10 juillet au vendredi 4 août.
- **Inscriptions dans les locaux de la mairie** :
  - . Mardi 16 mai de 18 à 21 h - salle polyvalente.
  - . Vendredi 19 mai de 15 à 18 h - salle du 1<sup>er</sup> étage<sup>(1)</sup>
  - . Samedi 20 mai de 9 à 12 h - salle du 1<sup>er</sup> étage<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup>salle située face à la bibliothèque dans l'impasse de la mairie.

### Déroulement :

La direction est assurée, comme en 2005, par Brice Texereau. Le programme est en cours de préparation, à noter 2 à 3 mini-camps (Inuit, Eau Vive,...), sorties diverses (piscine à Bourg-Argental, Walibi,...).

Un feuillet de renseignements est en cours de préparation et sera distribué prochainement par l'A.F.R.



## ■ A. S. S. G. M.

Le Camp foot-loisirs organisé par l'ASSGM se déroulera :

- **Période** : du lundi 3 juillet au vendredi 4 août.
- **Inscriptions** : elles s'effectuent à la semaine pour filles et garçons nés entre 1992 et 1999 inclus.
- **Renseignements** au 04 77 39 03 88

**Déroulement** : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

- . les lundi, mardi, jeudi et vendredi : les activités se déroulent sur Saint-Genest.
- . Le mercredi est réservé aux sorties et visites (Tiranges, Saint-Anthème, usine de bonbons à Saint-Julien-Molin-Molette et déval'kart à Graix, piscine à Andrézieux, bateau à Savigneux, patinoire, accro-branches,...)



**Ces deux centres de loisirs peuvent se dérouler grâce au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Municipalité par le biais des Contrats "Enfance" et "Temps Libre".**



# SOCIÉTÉ D'HISTOIRE du PAYS de SAINT-GENEST-MALIFAUX

Riche du passé et ouverte sur l'avenir, la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux propose plusieurs activités au cours de l'été 2006. Elle crée le lien entre aujourd'hui, hier et demain. Elle nous offre différentes manifestations, toutes sources de connaissances, d'échanges sur la vie de notre village et d'ailleurs.

## ■ Conférences

Le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2006, la Société d'Histoire vous donne rendez-vous, à partir de 10 heures, à l'Espace Jules Verne, pour une conférence tout public sur l'importance des archives pour la connaissance de l'histoire de Saint-Genest-Malifaux. Madame Bidou, directrice des archives départementales de la Loire se déplacera pour l'occasion et donnera pendant une heure environ des explications sur ces documents qu'il est important de connaître et de protéger.

*Entrée libre et gratuite.*

## ■ Expositions

Cette année, la Société d'Histoire proposera deux expositions :

### - **le monde de Jules Verne en juillet**

Cette exposition itinérante, composée de 15 panneaux plastifiés, a été créée par les amis de la bibliothèque de Nantes, très intéressés par la vie et l'œuvre de J. Verne qui a partagé sa vie entre Nantes, Paris et Amiens. Directement liée au nouvel équipement culturel, cette exposition sera le moyen de réaffirmer la généalogie de l'auteur qui prend ses racines à Saint-Genest et d'exposer de façon assez large sa vie et sa production littéraire. L'exposition sera visible gratuitement du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2006, hall d'entrée de l'Espace Jules Verne. Venez nombreux !

### - **"RN82, route patrimoniale" pour les journées du patrimoine**

Pour les journées du Patrimoine, la Société vous propose l'exposition "RN82, route patrimoniale" réalisée par la D.D.E. avec la collaboration de la Société d'Histoire qui a transmis informations et documents en vue de son élaboration. L'exposition sera visible dans la salle polyvalente de la mairie de Saint-Genest les samedi 16 et dimanche 17 septembre.



## ■ Visites guidées

Après la visite guidée de l'église de Saint-Genest en 2004 puis, celle de la futée jardinée et de la Font Ria, au Plâtre du Trêve l'année dernière, la Société d'Histoire, au vu du succès rencontré, a décidé d'organiser une nouvelle visite guidée en 2006.

La thématique des **pierres gravées et pierres à cupules** sera donc mise à l'honneur lors d'une visite guidée d'environ trois heures sur les pentes de Chaussitre. Ce sera le moyen d'aborder aussi la protohistoire, les techniques de gravure anciennes, les légendes se rapportant aux pierres ainsi que la lecture du paysage et plus particulièrement ses évolutions au travers des siècles. La visite sera organisée le samedi 16 septembre à partir de 14 heures ; il faudra prévoir de bonnes chaussures de marche.

## ■ Bulletin annuel de la Société d'Histoire

Le bulletin n° 14 - édition 2006 - sera présenté le 1<sup>er</sup> juillet lors de l'inauguration de l'exposition "Le Monde de Jules Verne" à l'Espace génésien qui porte son nom. On pourra découvrir dans ce nouveau numéro, au fil des pages un récit de voyage passionnant, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, un texte sur les pierres gravées dans le Pilat, une communication sur Marie-Thérèse et Marguerite de Saint-Genest, religieuses au cénacle de La Louvesc, l'importance de la culture du chanvre et la mode féminine pendant la guerre 1939-1945...

Les illustrations ne manqueront pas non plus puisque vous pourrez retrouver des dessins artistiques de bornes Michelin, accompagnés de reproductions d'anciennes cartes postales peu connues, des photographies d'un bobsleigh ayant participé aux jeux d'hiver (avant 1914)...

A partir de juillet, ce bulletin n° 14 sera mis en vente à l'Office du Tourisme de Saint-Genest et au tabac-presse Ribbes. Vous le savez, à peine un bulletin est-il finalisé que la Société d'Histoire envisage la publication du suivant... Le comité de rédaction attend par conséquent des propositions ou idées pour les articles que vous souhaiteriez rédiger ou les documents que vous aimeriez voir publier en 2007. Déjà, une proposition est faite d'un article sur les pierres à cupules et le récit d'un voyage concernant en partie Chaussitre... De même, continuant la modernisation de ses publications, la Société, qui ne manque pas d'idées, envisage d'améliorer l'attrait du bulletin en intégrant pour les prochaines parutions :

- un circuit pédestre avec mention des éléments patrimoniaux remarquables,
- une photographie de groupe, ancienne ou récente (voyages à Lourdes, reconstitution de mariages champêtres, photographies scolaires,...).



La Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux a une nouvelle adresse MEL : [shpsgm@hotmail.fr](mailto:shpsgm@hotmail.fr).  
Vous pouvez également écrire à la mairie de Saint-Genest.



# DU CÔTÉ DES ARTISANS ET COMMERCANTS

c r é a t i o n

## ■ Paysages du Pilat

Une nouvelle entreprise est née à Saint-Genest.

A partir du 3 avril 2006, un jeune génésien,

Nicolas Bruyère, proposera différents services :

- **Aménagements d'espaces verts** (création de bassins d'ornements, engazonnement, plantation d'arbres et d'arbustes, étude et mise en place d'arrosages intégrés)
- **Entretien** (élagage, abattage d'accès difficile nécessitant des travaux sur cordes, taille des arbres et arbustes, isolés ou en haies, soins phytosanitaires, traitements préventifs et curatifs des végétaux)
- **Ouvrages maçonnés** (pose de dallages et pavages sur cours, allées et terrasses - murets, bordures, piliers -, viabilisation de réseaux divers - drainages de parcelles, réseaux séparatifs -, aménagements extérieurs divers - éclairages, clôtures bois et métalliques-)



Nicolas Bruyère a préparé un BTS "Aménagement d'espaces verts" au lycée agricole de Dardilly (à côté de Lyon). Il se propose de guider, conseiller, écouter et réaliser les projets de ses futurs clients. Pour étude, conseil ou devis gratuit, il peut être contacté par :

tél. au 04 77 39 02 52 ou 06 87 77 54 02 - e.mail : [paysage-du-pilat@wanadoo.fr](mailto:paysage-du-pilat@wanadoo.fr)  
adresse : 2, rue Saint-Rambert à Saint-Genest.

c h a n g e m e n t s d e p r o p r i é t a i r e s

## ■ Boulangerie "La Génésienne"

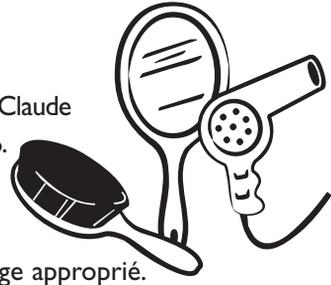
Nouveau nom de la boulangerie Bonnefoy, cette appellation correspond au changement de propriétaire. Monsieur Bonnefoy étant parti vers d'autres activités, l'organisation du travail et de la vente est la suivante. La production du pain, des viennoiseries, de la pâtisserie est toujours assurée par la même équipe : Pascal Arnaud pour la partie boulangerie et Michel Play, lui, a la charge du secteur pâtisserie. Tous deux ont repris le fonds de commerce. La vente et les prises de commandes sont assurées par Bernadette Bonnefoy, Nawel Foudili et Virginie Rivollier.

La Génésienne, au 6, rue du Velay, est ouverte du mardi matin  
au dimanche 13 heures. Tél. 04 77 51 23 15.



## ■ Salon de coiffure "Harmony' M"

Nouveau nom, nouveau look, le salon de coiffure dirigé par Marie-Claude Pougier est repris par Magali Brunon, à partir du mardi 3 avril 2006.



### **Nouveautés proposées :**

- bronzage sans U.V. (par pulvérisation),
- spécialité de chignons, de coiffures de mariées et le maquillage approprié.

HARMONY' M est situé au 9, rue du Feuillage, tél. 04 77 51 24 41.

Horaires d'ouverture :

- du mardi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- vendredi, en non-stop, de 8 h 30 à 18 h.
- samedi, en non-stop, de 7 h 30 à 16 h.

## ■ Fontbonne Marée

Située dans la zone artisanale "Les Trois Pins", M. Fontbonne a modifié son lieu de vente. Ce n'est plus sur le lieu de préparation et de stockage que les ventes s'effectuent mais le dimanche matin sur la place de l'église, au marché, de 7 heures à 13 heures. D'autre part, des renseignements et des commandes peuvent s'effectuer en contactant le 06 33 78 11 72.

## **CONDUITE à TENIR en cas de CAMBRIOLAGE** **par la compagnie de gendarmerie de Saint-Etienne**

Vos voisins sont peut-être en train de se faire cambrioler; pensez au 17 !

Vos voisins sont partis en vacances ; pourtant, des individus sont en train de sortir de chez eux, les bras encombrés de matériel qu'ils chargent dans un véhicule avant de s'en aller. Vous êtes étonné sur le moment, mais très vite vous n'y pensez plus. Sans doute vos voisins avaient-ils confié le double de leurs clés à des amis qui devaient venir chercher le vieux téléviseur et l'ordinateur dont ils ne se servaient plus. Mais le lendemain, des gendarmes frappent à votre porte, vous informent que vos voisins ont été cambriolés et vous demandent si vous avez vu quelque chose. Alors vous comprenez ; et vous regrettez d'être resté là à les regarder dévaliser vos voisins sans rien faire. Mais comment auriez-vous pu deviner ? Ils avaient l'air tellement calmes !

Des situations comme celles-ci, il y en a tous les jours, de plus en plus souvent. Parce que les cambrioleurs savent que le meilleur moyen de passer inaperçu est encore de prendre son temps et d'avoir l'air de ne pas se soucier d'être vus de vous. Alors les gens ne se méfient pas. La gendarmerie patrouille, mais ne peut pas être partout à la fois. Vous avez un rôle à jouer, ne le négligez pas ! Si vous remarquez quelque chose de suspect ou d'inhabituel, un simple coup de téléphone au 17, même anonyme, peut permettre aux gendarmes d'arriver à temps sur les lieux pour appréhender des cambrioleurs en flagrant délit et les empêcher de recommencer demain chez vous.



La gendarmerie sollicite votre aide afin de mieux vous protéger; pensez-y !

# QUELQUES INFORMATIONS SCOLAIRES

## ■ Ecole maternelle et primaire de l'Étang

- **mardi 11 avril** : les classes de maternelle et C.P. assisteront au spectacle "Multiplis" (chants et danses) à la Maison de la Culture de Saint-Etienne.
- **mercredi 24 mai** : les classes de CE1, CE2, CMI et CM2 assisteront au spectacle "Ils se marièrent et eurent beaucoup..." à l'Esplanade de Saint-Etienne
- **voyages scolaires** :
  - . **mardi 13 juin** : grottes de Choranches pour les CE1-CE2 et les CMI-CM2.
  - . **mardi 20 juin** : aquarium de Lyon pour les maternelles et C.P.
- **fin juin** : journée d'accueil organisée pour les parents ayant leurs enfants rentrant en maternelle à la rentrée scolaire 2006-2007.
- **vendredi 30 juin à partir de 17 h** : kermesse et spectacles proposés par les élèves (chants, scènettes, danses,...).

## ■ Ecole primaire de la République

Plusieurs projets sont en cours de réalisation :

- **visites** : lycée agricole, exploitation fruitière, exploitation agricole chez M. et M<sup>me</sup> Odouard, commissariat de Saint-Etienne.
- **1<sup>ère</sup> semaine de juillet** : fête de l'école sur le thème de l'agriculture.

## ■ Ecole maternelle et primaire Saint-Joseph

- **samedi 1<sup>er</sup> avril** : portes ouvertes de 9 h à 12 h.
- **pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2** :
  - . vendredi 14 avril : intervention du CODES (Comité Départemental de l'Education pour la Santé) sur le thème "Comment équilibrer un repas".
  - . courant mai : visite de la ferme Durieux (le trajet du lait), visite d'un restaurant et repas, petit déjeuner ou déjeuner préparé par les élèves et sa dégustation.
  - . intervention d'une diététicienne (date à fixer).
- **vendredi 19 mai à 15 h** : portes ouvertes pour les futurs PSI (conteuse et goûter pour les enfants).
- **mardi 30 mai** : représentation d'un conte écrit par les classes de maternelle aux parents (cinéma Jules Verne).
- **vendredi 23 juin** : fête de l'école.

Sur le prochain bulletin, un reportage plus complet sera réalisé sur les établissements scolaires de Saint-Genest.

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



## ■ Heures d'ouverture

- mardi.....16 h à 18 h 30 (livres+vidéo)
- jeudi.....9 h 30 à 12 h (livres)
- dimanche.....9 h 30 à 12 h (livres)

Elle est située au 1<sup>er</sup> étage de l'annexe de la mairie. A noter le passage, 3 à 4 fois par an, du bibliobus sur la commune pour prêt de livres.

## ■ Abonnement annuel

- livres, documents.....12 € par an et par foyer
- Vidéo.....23 € par an (à partir de la date d'inscription)

La bibliothèque accueille les adhérents de tous âges. Un large choix d'ouvrages est offert : contes, documentaires, romans, bandes dessinées (enfants, adolescents, adultes). En 2005, le total des prêts, tous documents confondus, a été de 16 420 dans les locaux de la bibliothèque (adultes : 7 615 et enfants : 8 805), et de 2 340 lors des 4 passages du bibliobus dans la commune.

D'autre part, 381 prêts ont été effectués à la vidéothèque.

## ■ Nombre d'abonnés en 2005

- |                             |     |                           |   |
|-----------------------------|-----|---------------------------|---|
| - familles.....             | 246 | - classes.....            | 9 |
| - adultes.....              | 240 | - maison de retraite..... | 1 |
| - enfants (2 à 15 ans)..... | 329 |                           |   |

## ■ Fonctionnement

- Les permanences sont assurées par 6 bénévoles : Bernadette Massardier, Anne-Marie Bonnefoy, Marie-Thérèse Mazet, Josette Bouchet, Colette Roche et Michèle Ferriol qui ont effectué 970 h.
- Les achats de livres sont financés par la Municipalité dans le cadre de son action culturelle. En 2005, la dépense s'est élevée à 4 989, 70 € .



# SAPEURS-POMPIERS

Le C.I.S. (Centre d'Intervention et de Secours) de Saint-Genest-Malifaux est un des 74 centres qui constituent le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ayant pour mission d'assurer la couverture des risques, en premier appel, sur un secteur regroupant plusieurs communes.

En 2005, les 30 sapeurs-pompiers genésiens (25 volontaires, 4 pro-volontaires et un médecin) organisés en 3 gardes, ont effectué 340 interventions, la plupart concernant des secours à personne (accidents, blessures, malaises). A noter aussi de nombreuses sollicitations extra-muros, notamment sur le secteur stéphanois et même en région parisienne dans la période des violences urbaines. Par contre, contrairement aux années précédentes, très peu de renfort sur de grands feux, en particulier dans le sud de la France.

Afin d'assurer au mieux leur mission, de nouveaux équipements ont été affectés au C.I.S. : un fourgon feux de forêt, une remorque secours routiers constituée de matériels très performants, un véhicule de liaison et commandement hors route, la poursuite de l'acquisition des équipements de protection individuelle du personnel, la réfection de la salle radio permettant d'optimiser le nouveau système informatique d'alerte ARTEMIS sans compter la dotation des petits matériels nécessaires au quotidien d'une caserne.

Tout établissement public a un coût : le S.D.I.S. fonctionne avec un budget annuel important financé par le Conseil Général, les contributions inter-communales et communales. Aussi, pour Saint-Genest, le coût par habitant voté pour 2006 par le C.A. du S.D.I.S. devrait être de 24, 41 €, sachant que la moyenne départementale est de 40, 85 € / habitant.



Enfin, il est fort probable que parmi les lectrices et les lecteurs de ce bulletin, certains seraient intéressés par les valeurs de dévouement, de solidarité, d'altruisme et du refus de l'assistanat. Vous avez moins de 55 ans, vous êtes en bonne condition physique, vous êtes prêt à vous investir dans une formation, certes ardue mais enrichissante, vous avez de la disponibilité, alors, rejoignez-nous.

Venez nous rencontrer,  
vous renseigner à la caserne  
les samedis après-midi ou  
contactez-nous  
au 06 08 34 41 37.

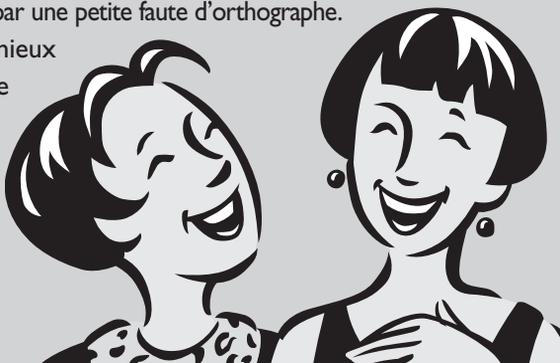


■ **VENDREDI 26 MAI, en soirée,  
Salle Nautilus de l'Espace Jules Verne**

**SPECTACLE THEATRAL**  
**proposé par les ateliers de l'A.F.R.**



Cette année, les ateliers A.F.R. partent en culture buissonnière, les plus jeunes entrent chez Molière par la petite porte ; ils s'imaginent les rêves d'un certain petit Jean-Baptiste Poquelin qui ignore sa future destinée. C'est l'enfant qui annonce l'adulte. Les adolescents entrent chez Edmond Rostand par une petite faute d'orthographe. Ils deviennent tous des "Cyranaux" pour mieux comprendre le jeu de "Bergerac". "C'est le personnage qui forme le comédien". Un échange suivra le spectacle avec les comédiens, Jean-Paul Vineis et les représentants de l'A.F.R.



# TRANSPORTS EN COMMUN



## ■ Horaires

### ◆ **Saint-Genest** (Place Maréchal Foch) **et Saint-Etienne** (Place Bellevue) - car JUST

#### SAINTE-GENEST (DÉPART) - SAINT-ETIENNE (ARRIVÉE)

7 h 10 ... 7 h 30 - tous les jours sauf dimanche et jours fériés

7 h 30 ... 7 h 50 - du lundi au vendredi en période scolaire

8 h 25 ... 8 h 45 - du lundi au vendredi en période scolaire

9 h 30 ... 9 h 50 - du lundi au vendredi en période de vacances scolaires

10 h 15 ... 10 h 35 - tous les samedis

11 h 10 ... 11 h 25 - les dimanches et jours fériés

13 h 30 ... 13 h 45 - du lundi au samedi en juillet et août

17 h 30 ... 17 h 45 - du lundi au samedi

18 h 10 ... 18 h 25 - dimanche et jours fériés sauf en août

19 h 30 ... 19 h 45 - dimanche et jours fériés du 1/10 au 30/04

#### SAINTE-ETIENNE (DÉPART) - SAINT-GENEST (ARRIVÉE)

8 h 00 ... 8 h 20 - tous les jours sauf dimanche et jours fériés

11 h 40 ... 12 h 00 - tous les jours sauf mercredi en période scolaire

12 h 30 ... 12 h 50 - le mercredi en période scolaire

14 h 20 ... 14 h 40 - du lundi au samedi en période de vacances

scolaires, le vendredi en période scolaire et tous les jours en juillet et août

16 h 15 ... 16 h 32 - les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période

scolaire du 1/10 au 30/04

17 h 40 ... 18 h 00 - du lundi au vendredi sauf en août

18 h 10 ... 18 h 30 - tous les samedis

18 h 40 ... 19 h 00 - du lundi au vendredi et les dimanches et

jours fériés du 1/10 au 30/04

20 h 00 ... 20 h 20 - les dimanches et jours fériés du 2/05 au 30/09

Pas de circulation des cars dans les deux sens le 1<sup>er</sup> mai

### ◆ **Saint-Genest** (La République) **et Saint-Etienne** (Place Bellevue) - car ARMAND Tourisme

#### LA RÉPUBLIQUE (DÉPART) - SAINT-ETIENNE (ARRIVÉE)

7 h 05 ... 7 h 30 - tous les jours sauf dimanche et jours fériés

7 h 35 ... 8 h 00 - les dimanches et jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai

13 h 00 ... 13 h 25 - les vendredis et samedis

17 h 50 ... 18 h 15 - tous les jours sauf dimanche et jours fériés

18 h 45 ... 19 h 10 - les dimanches et jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai

#### SAINTE-ETIENNE (DÉPART) - LA RÉPUBLIQUE (ARRIVÉE)

8 h 15 ... 8 h 40 - tous les jours sauf le 1<sup>er</sup> mai

13 h 30 ... 13 h 55 - les vendredis et samedis

18 h 30 ... 18 h 55 - tous les jours sauf dimanche et jours fériés

19 h 30 ... 19 h 55 - les dimanches et jours fériés

## ■ Information du Conseil Général

Depuis le 13 février 2006, la Direction des Transports du Conseil Général de la Loire propose un nouveau service d'information aux usagers sous la forme d'un serveur vocal consultable 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

En composant le **04 77 48 42 50**, les voyageurs retrouvent l'actualité des transports interurbains départementaux classée dans trois rubriques :

- **état du réseau et conditions de circulation** : états dégradés prévisibles (travaux, grèves) ou imprévisibles (accidents, intempéries),



- **transport scolaire** : inscriptions et versement des aides,
- **actualité des transports interurbains.**

En période d'intempéries, cet outil permettra la diffusion en continu d'informations actualisées, en fonction des données dont la Direction des Transports disposera.

## DECHETTERIE de SAINT-GENEST-MALIFAUX

Le SICTOM Velay-Pilat a mis en service depuis le 8 juillet 2005 une déchetterie. Elle rencontre un vif succès depuis son ouverture. Voici quelques informations pratiques pour vous y rendre.

- **Situation** : lieu-dit "Le Pré", sur le plateau de la République, accès par la R.D. 37 puis suivre le fléchage.
- **Heures d'ouverture au public** : lundi et vendredi de 14 h à 17 h <sup>(1)</sup>, mercredi et samedi de 10 à 12 h et de 14 h à 17 h <sup>(1)</sup>
- **Conditions d'accès** :



- se munir d'un justificatif de domicile, cette déchetterie étant réservée à l'usage des personnes résidant sur le territoire du SICTOM Velay-Pilat.
- service gratuit. Les particuliers peuvent évacuer les déchets non collectés par le service des ordures ménagères (ferraille, bois, déchets verts, encombrants, électro-ménager, gravats, huiles de vidange, peintures et solvants, batteries, piles et accumulateurs, bouteilles et flacons en plastique, le verre, papier-carton, boîtes de conserve, tétra-bricks, canettes en aluminium, textile).

<sup>(1)</sup> entre le 15 mai et le 15 septembre  
la fermeture est à 18 h.

## Collecte des ordures ménagères

Suppression des collectes des ordures ménagères à la République  
les lundis 17 avril, 1<sup>er</sup> et 8 mai, et jeudi 25 mai en raison des jours fériés.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## ■ 5<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU VIDE-GRENIER

**dans le village, autour de la mairie,  
le dimanche 16 juillet 2006 de 8 h à 18 h.**

L'emplacement est fixé à 5 € pour 3 mètres linéaires. Les sommes perçues seront versées au profit du Centre Communal d'Action Sociale. L'entrée, pour les visiteurs, est gratuite. Il est conseillé de se faire pré-inscrire en mairie, à partir du 19 juin en téléphonant au 04 77 51 20 01.



## ■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Comme les années précédentes, la municipalité lance le concours des Maisons Fleuries. Si vous désirez y participer vous pouvez vous inscrire au bureau d'accueil de la mairie entre le mardi 6 juin et jusqu'au samedi 1<sup>er</sup> juillet 2006. Les catégories dans lesquelles vous pouvez concourir sont les suivantes : maison avec jardin très visible de la rue, immeubles collectifs, balcon ou terrasse, fenêtres ou murs, décor floral installé en bordure de la voie publique. Un minimum de 15 participants est demandé pour que le concours puisse avoir lieu. Les inscrits recevront de plus amples informations ultérieurement par courrier.

## ■ DÉCLARATION DES REVENUS 2005

La Direction des Services Fiscaux de la Loire informe les contribuables que la déclaration annuelle des revenus a été profondément modifiée. Désormais, les contribuables recevront une déclaration préremplie à partir des informations transmises par les employeurs et les organismes sociaux à la Direction des Services Fiscaux qui n'assureront plus de permanences en mairie. Ce nouveau mode de présentation change la date d'envoi des déclarations aux citoyens. Il s'effectuera entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai. Il est donc inutile que les contribuables se présentent ou téléphonent aux Centres des Impôts avant le début du mois de mai.

## ■ AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU 19 MARS 1962

Les travaux d'aménagement du parking ont repris. Ils se dérouleront jusqu'à l'été (finition du pavillon point d'eau-toilettes, réfection du parking avec marquage des emplacements de voitures...). Une stèle à la mémoire des combattants d'Algérie, des murets en pierre et des plantations viendront compléter le renouveau de cette place. Le stationnement sera interdit de façon momentanée au cours des mois de mai et juin.

